

le 13 février 2015

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 9, 10 et 11 février 2015**

**2015 DAC 33** Subvention (11.000 euros) à l'association Petits Oiseaux Production (20e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 janvier 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Petits Oiseaux Production ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 29 janvier 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2eCommission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 11.000 euros est attribuée à l'association Petits Oiseaux Production, 2 bis Cité Aubry 75020 Paris, pour l'organisation de la dix-neuvième édition du festival Les Nocturbaines dans les quartiers Réunion/Père-Lachaise et dans le Square Sarah Bernhardt du 20e arrondissement les 29, 30 et 31 mai 2015. SIMPA 19675 ; 2015\_01433.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 11.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015, sur la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004 - provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**